



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONFÉDÉRAL ET
FNAF CGT**

Mutualité sociale agricole : la Cour des Comptes en poisson-pilote des attaques gouvernementales et patronales

Le 26 mai 2020, la Cour des Comptes a publié un rapport concernant la Mutualité Sociale Agricole (MSA), deuxième régime national de protection sociale. Dans la droite lignée des attaques du patronat et du gouvernement, ce rapport place des jalons dans la poursuite de casse de notre système solidaire de Sécurité Sociale et de nos retraites. Les arguments développés par la Cour des Comptes pour justifier ses préconisations rétrogrades démontrent que nous sommes loin d'un abandon de ces objectifs de casse. Jupiter a toujours dans sa besace l'objectif de vendre les parties rentables de la protection sociale et nos retraites aux Blackrock et autres assurances privées.

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. Telle est la démarche de la Cour des Comptes pour justifier ses préconisations. Elle fait fi des réalités et de la responsabilité des politiques régressives et reculs sociaux imposés depuis plusieurs années par ceux qui dirigent la MSA, le petit doigt sur la couture du pantalon. Durant des années, les gouvernements successifs, à grand coup de conventions d'objectif et de gestion, ont organisé la casse de la MSA entraînant réduction des effectifs, fusion des caisses, centralisation bureaucratique, réduction des moyens financiers. Le dogme de la rentabilité a entraîné des coupes sombres et des ravages dans l'emploi et les prestations sociales. Seuls les patrons en ont bénéficiés, voyant les exonérations crever les plafonds. La Cour des Comptes s'inscrit dans ces mêmes logiques.

Les conséquences sont désastreuses, tant pour les salariés des caisses - avec des suppressions d'emplois, une aggravation des conditions de vie et de travail - que pour les ressortissants qui subissent des retards de leurs prestations et un service de proximité qui s'effondre.

Cette financiarisation est en totale opposition avec les attentes fortes des populations, en termes de service public. Le guichet unique, les structures territoriales, l'élection des représentants salariés par les affiliés eux-mêmes - particularités fortes et positives de la MSA - sont dans la ligne de mire alors qu'ils permettent encore aux bénéficiaires une qualité de service et une proximité face aux multiples difficultés et inégalités et une forme de démocratie qui mérite d'être refondée.

La Cour des Comptes critique le fait que la MSA est le premier régime bénéficiant de la solidarité nationale. Ce qu'elle oublie de dire c'est que, comme pour le régime général, ce sont notamment les exonérations des cotisations sociales patronales, la faiblesse des salaires ... qui plombent notre système solidaire par répartition issue du Conseil National de la Résistance. Et que, de plus, cette solidarité est, pour partie, la conséquence d'évolutions démographiques du monde agricole et rural qui exigent l'intervention solidaire pour laquelle la CGT s'est toujours prononcée favorablement.

Macron et son gouvernement de DRH continuent de répondre aux injonctions du patronat. Mais, il y a loin de la coupe aux lèvres. Le mécontentement des salariés, les luttes puissantes et unitaires menées contre la réforme des retraites, les résistances qui se construisent dans la dernière période, les initiatives unitaires autour d'un axe CGT, CGC, FO lors des dernières élections MSA... permettent d'élever le rapport de forces et d'élargir l'engagement de salariés et retraités sur nos revendications. En cela, la déclaration commune claire, précise et offensive des fédérations des cinq organisations syndicales, CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC est un gros caillou dans la chaussure de ceux qui portent les politiques et stratégies de casse menées depuis des années dans la MSA.

Il y a urgence à répondre aux légitimes revendications de défense et d'amélioration de notre système de sécurité sociale solidaire par répartition dont fait partie la MSA. Cela passe par l'embauche de 3500 emplois supplémentaire à la MSA, pour répondre aux besoins des usagers, le maintien du guichet unique, l'arrêt des

exonérations en tout genre, la reconnaissance du poids des salariés et des non-salariés affiliés à la MSA, notamment pour l'élection des conseils d'administration à la proportionnelle, du poids respectif de chacun, l'augmentation du SMIC à 1 800 euros et l'augmentation des salaires et des pensions...
La CGT poursuivra ses initiatives revendicatives et unitaires pour contrer les mauvais coups d'où qu'ils viennent.

Montreuil, le 2 juin 2020